



Pour citer cet article :

Sotto (S.), « Quels changements ? Quelles réformes ? », *Bulletin du Snpes*, n°72, oct 1974, pp. 1 - 2.



BULLETIN du sn

PES

n° 72

OCTOBRE 1974

TRAVAIL ? SON

Editorial : Quels changements, quelle réforme ? **1** - Histoire d'une non concertation **3** - Délinquance des jeunes : les chiffres parlent **8**

Encart : Manifeste de la C.A.N. - Le Budget de l'E.S. pour 1975

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

fédération de l'éducation nationale - 10, rue de solférino - paris 7°

Vaucresson menacé **13** - Les dessous de la réforme **15** - Etude de la F.E.N. : la réinsertion sociale **16** - Vie des Sections **19** - Tribune libre **20** - Négociations salariales 74 **22** - Nos droits menacés **23**
Le reclassement des A.T. sous contrat **24**

Quels changements ?

Quelle réforme ?...

■ **L'AGGRAVATION** de la crise économique en cette rentrée et les mesures d'austérité que le pouvoir veut nous imposer ne peuvent que susciter l'inquiétude et le refus des travailleurs de payer une fois de plus les conséquences d'une politique désastreuse dont ils ne sont pas responsables.

Vouloir présenter l'augmentation du prix du pétrole ou celles des salaires comme sources de l'inflation relève d'une escroquerie doublée d'un mépris certain pour les travailleurs.

POUR QUI NOUS PREND - ON ?

Nous savons fort bien, et toutes les analyses économiques honnêtes le démontrent, que les difficultés actuelles avec le pétrole, comme les difficultés monétaires, sont en fait des conséquences de la spéculation et de l'inflation.

Faut-il rappeler qu'en matière de salaires, la référence au cycle infernal salaires - prix est une imposture, si l'on écarte la troisième composante : les profits qui, en s'accumulant, sont bien la source, avec la spéculation, les rivalités et les concentrations actuelles, de la crise économique ?

Que cherche le Premier ministre lorsque, s'appuyant sur des chiffres très contestables, car pris dans un seul trimestre, il parle d'augmentation excessive des salaires ?

Que cherche le gouvernement lorsqu'il avance un nouveau projet de réforme de la Sécurité Sociale ?

A quoi rêve Monsieur Chinaud lorsqu'il part en guerre contre les syndicats représentatifs ?

Nous ne sommes pas dupes et savons trop ce que valent les appels à la raison.

La réforme de la Sécurité Sociale, sous le couvert d'un faux égalitarisme, consiste à terme à faire supporter aux salariés la retraite et la maladie des professions libérales, non salariées.

Le niveau de vie est de plus en plus menacé, notamment pour les bas salaires.

Les choix budgétaires traduisent bien la politique d'austérité.

L'absence de négociations véritables avec les syndicats et les tentatives de les dénigrer auprès de l'opinion publique en caricaturant leurs positions, démontrent l'orientation véritable pratiquée, sous le couvert apparent d'un libéralisme démagogique. Plus que jamais, la solidarité active des travailleurs s'impose, au plan général et au niveau F. P. avec la F. E. N.

■ **L'EDUCATION SURVEILLÉE** est directement touchée par la crise.

Le budget pour 1975, malgré une très faible progression sur 1974, ne permettra pas, tant s'en faut, de rattraper le retard considérable et donc de répondre aux besoins.

Un lourd contentieux demeure donc sur les non-titulaires, les statuts, les frais de déplacement, les indemnités, les retards de paiement et ce malgré l'effort de l'A. C. sur certains points (retards de paiement, contractualat).

L'ACTION EST ENGAGÉE pour débloquer le Statut des C et D dont la Fonction publique est saisie depuis plus de 2 ans.

Confiants dans notre force et notre cohésion, nous poursuivrons notre objectif, avec détermination, jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction.

Il est inacceptable qu'une telle revendication, amplement justifiée, traduite par un projet UNANIME du Comité Technique Paritaire (C.T.P.) de l'E. S., puisse encore être bloquée.

Il serait inacceptable que la Fonction publique en dénature l'orientation par l'application de critères dépassés, n'ayant rien à voir avec la réalité.

EDITORIAL

Qu'on ne s'étonne pas ensuite de voir la coupe déborder lorsqu'il faut, pour chaque revendication, attendre des années avec le risque permanent de voir réduire régulièrement l'acquis final.

Les menaces qui pèsent sur le niveau de vie exigent une action vigoureuse, notamment en faveur des bas salaires : c'est ce que nous avons décidé pour que nos camarades C et D aient un statut décent.

■ Quant aux **PROJETS DE REFORME** du Ministère de la Justice et du Code de Procédure Pénale, ils ne peuvent que susciter les plus vives inquiétudes, même après les tentatives d'apaisement du Garde des Sceaux.

Les orientations qui pourraient découler, à la fois des réformes de structures et des modifications des textes de loi toucheraient directement l'E. S.

Nous avons la conviction que l'évolution du traitement pénitentiaire, découvrant de nouveaux besoins, ceux-ci ne pouvant être satisfaits actuellement, il s'agit bien de **DEVOYER L'E. S. DE SA MISSION** en lui faisant assumer un contrôle judiciaire des adultes avec un système de probation ou de mise à l'épreuve.

Nous posons aussi la question : est-ce une évolution que d'accroître de plusieurs années, par des textes de lois, le contrôle sur les individus ?

Il est choquant de constater dans tout cela à quel point, pour justifier l'amalgame entre majeurs et mineurs, action éducative et contrôle judiciaire, on raye allègrement les nombreux et graves problèmes posés par les mineurs et laissés en suspens à ce jour ; l'idée qui consiste à minimiser les problèmes, voire à les considérer comme « puérils » selon qu'on descend l'échelle des âges, nous paraît très dangereuse, irréaliste. C'est le plus sûr moyen, en délaissant notre secteur, d'avoir des prisons bien remplies dans quelques années.

Nous ne nous contenterons pas d'apaisements. Encore faut-il que des certitudes existent sur la nature exacte des réformes envisagées.

UNE NEGOCIATION VA S'ENGAGER, dans le cadre du C.T.P. de l'E.S. sur les orientations fondamentales de notre secteur et les évolutions qui en découleraient.

Nous considérerions comme une **VERITABLE TRAHISON** que la Chancellerie, sans attendre les résultats des travaux, induise par des textes des orientations nouvelles.

Nous exigeons que rien ne soit fait, en toute hâte, sans que nous n'ayons pu discuter et que **NOS ASPIRATIONS** soient **EFFECTIVEMENT** prises en compte après la négociation.

Le Garde des Sceaux nous a donné des assurances sur ces points. Il en est de même sur le devenir de Vaucresson. Nous considérons donc qu'il ne peut en être autrement.

Ceci d'autant moins que jusqu'à présent toute la démarche de la Chancellerie a brillé par une **ABSENCE TOTALE DE CONCERTATION**. Nous avons des arguments nombreux, qu'on lira ci-après, sur ce domaine. Il sera difficile de les contester.

UNE VIGILANCE ACCRUE s'impose sur ce grave problème qui conditionne tout notre avenir.

Nous nous considérons mobilisés en permanence, prêts à réagir, durement s'il le fallait, car nous **N'ACCEPTERONS PAS UNE TRAHISON**. Le passage à l'action directe serait alors inévitable comme seul moyen, une fois de plus, de se faire entendre.

Aggravation des conditions de vie, incertitudes et menaces sur nos professions, volonté de secret sur ce qui se trame : **voilà bien le bilan réel qu'on peut dresser en cette rentrée.**

Paris, le 8 octobre 1974.

S. SOTO.